



Egalité et respect des agents régionaux pour un service public de qualité

Le 11 mars 2021

Mesdames, Messieurs les élus régionaux, nous souhaitons à l'occasion de ce CTP revenir sur plusieurs points essentiels concernant la situation des agents régionaux.

Nous ne commenterons pas ici le nouveau virage dogmatique du Gouvernement dans la gestion du COVID-19. Le Premier Ministre impose à présent une approche territorialisée des confinements et ne jure maintenant que par l'intensification des vaccins quitte à désigner avec mépris comme mauvais élèves les personnels soignants en première ligne depuis un an...

Nous avons toujours été conscients de la difficulté de la gestion de la pandémie par la Collectivité. Nous n'avons pas fait de leçon mais des propositions qui n'ont, hélas, pas été entendues. Pour rappel, nous avons demandé la mise en place d'un protocole régional unique et adapté aux 200 sites régionaux. L'incohérence des mesures et surtout la différence de traitement d'un site à l'autre apportent plus de difficultés que de solutions adaptées. **Nous souhaitons travailler à l'homogénéisation de solutions efficaces pour tous les agents régionaux, quels que soient leurs lieux de travail et leurs métiers.** C'est pourquoi, nous demandons **un état global de la situation sanitaire des agents régionaux**, pas uniquement les agents des lycées mais aussi ceux des maisons de région, des CREPS, etc. Nous demandons également **un état des lieux des lycées accueillant ou non la totalité des effectifs élèves.**

Nous prenons acte positivement du nouveau rapport que souhaite mettre en place l'Administration avec les représentants du personnel. En effet, pour la première fois depuis un an, le 1^{er} février 2021, l'Administration nous a demandé de lui faire part, la veille pour le lendemain, de nos remarques et de nos propositions sur les mesures que la Région Occitanie comptait mettre en place pour renforcer le dispositif sanitaire de lutte contre le variant de la COVID-19 et « *tout faire pour éviter un nouveau confinement* ». **Souhaitons maintenant que les représentants du personnel soient formellement intégrés au comité de suivi de gestion de la pandémie. Souhaitons également que tous agents régionaux puissent rapidement à l'instar de certaines entreprises du secteur privé se faire vacciner sur leurs lieux de travail.**

Lors du CTP du 23 novembre dernier, nous vous avons fait part de la grande déception des agents concernant les choix faits dans l'attribution de la prime exceptionnelle COVID. Au-delà du montant symbolique, nous vous avons fait part de nos réserves sur les critères que vous aviez retenus. **La prime aujourd'hui met en tension les collectifs de travail**, entre agents des lycées et agents des sièges, entre agents mobilisés dans le cadre d'un PCA, entre certains agents des Maisons de Région.

Nous voulons également attirer votre attention sur **les agents « oubliés » de la prime COVID : les agents des Equipes Régionales de Maintenance et les agents contractuels de droit**

public comme les coordonnateurs de terrain lycées et les correspondants d'établissement en charge du suivi global et du contrôle de l'opération carte jeune Région / Gratuité des manuels scolaires et des premiers équipements qui ont été sur le terrain et en présentiel au contact des lycéens et qui ont été négligés de l'attribution de la prime COVID jusqu'à ce jour.

A une occasion gâchée, il serait dommage d'ajouter une injustice. **Par conséquent, nous vous demandons d'attribuer cette prime exceptionnelle dite COVID-19 aux agents des ERM, aux coordonnateurs de terrain lycées et aux correspondants d'établissement sous contrat de la Région pendant l'année 2020.**

Permettez-nous de revenir aussi sur **la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021**. La CGT se félicite de cette attention portée à la question de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations. En revanche, on peut regretter qu'il n'y ait pas dans la Collectivité **une accélération et une intensification de la prise en compte des inégalités et des violences sexistes**.

Nous aurions souhaité une action résolue pour libérer la parole en interne. Il faudrait également que la Collectivité se saisisse des difficultés supplémentaires que vivent les femmes face au télétravail, aggravateur d'inégalités, par exemple en accélérant sur la mise à la disposition de tiers-lieux pour le télétravail, permettant aux femmes d'échapper aux pièges éventuels du « retour à la maison ».

Nous avons présenté nos propositions pour la Région Occitanie. Si nous devons mettre la lumière sur quelques-unes d'entre-elles, ce serait certainement reconnaître, par des rémunérations, les qualifications et la pénibilité des métiers à prédominance féminine, comme par exemple, **le métier des agents d'entretien des lycées, d'identifier les 10 salaires les plus bas de la Collectivité. Ce serait renforcer la place des femmes dans l'espace public régional**, en donnant par exemple systématiquement - ne serait-ce que pour rattraper le retard pris - un nom de femme aux lycées d'Occitanie qui ne portent pas de nom.

Et pourquoi pas le nom de la féministe, instigatrice du 8 mars, Clara ZETKIN à un lycée d'Occitanie ? La Région peut compter sur la CGT pour s'engager concrètement dans le combat pour l'égalité et contre toutes les discriminations.

Enfin, nous profitons de ce CTP pour rappeler **notre attachement au droit à la retraite pour tous et à notre système de retraite par répartition**.

Rappelons-nous qu'il y a un an, après les mobilisations exceptionnelles y compris celles des agents régionaux, le gouvernement a été contraint de suspendre la réforme régressive des retraites. Mais le Président Macron et ses ministres n'ont pas pour autant renoncé à l'imposer « *lorsque le moment sera venu* ».

C'est dans ce contexte que se déroulent, **du 1^{er} au 15 mars, les élections des membres du conseil d'administration de la Caisse de retraite des agents territoriaux et des agents hospitaliers (CNRACL)**. Ces élections se révèlent d'un enjeu capital pour tous ceux qui se sont battus. Le niveau de participation et les résultats seront scrutés avec beaucoup d'intérêt et d'arrière-pensées. L'enjeu est de donner aussi une suite positive au puissant mouvement de décembre et janvier derniers.

Une participation massive des salariés et un vote important pour la liste présentée par la CGT conforteront la bataille menée pour sauvegarder, pour améliorer notre système de retraite pour tous et hisser au plus haut les valeurs de solidarité que nos dirigeants vantent haut et fort durant cette période de difficulté pour la jeunesse et pour les salariés de ce pays.

C'est pourquoi, **nous comptons sur la mobilisation des agents régionaux dans les urnes** que ce soit par correspondance ou par internet pour assurer l'avenir de nos retraites solidaires par répartition.

Les élu.e.s CGT du CTP